

1. Les problèmes d'éthique et conflits d'intérêts dans la vie politique d'une collectivité locale comme la vôtre vous paraissent-ils centraux ou plutôt à la marge ?

La problématique nous paraît centrale, c'est pourquoi notre programme consacrait un chapitre entier à cette question de la ville collaborative, participative et citoyenne.

La liste des propositions pour une ville et une métropole plus impliquante sont disponibles ici : <https://villeurbanne-en-commun.fr/wp-content/uploads/2020/06/5-impliquees.pdf>

2. Parmi les [30 propositions d'Anticor pour ces élections](#), quelles sont les 3 que vous souhaiteriez mettre en place prioritairement et pourquoi ?

Les propositions d'Anticor que nous voulons mettre en place prioritairement sont les suivantes :

Participation des citoyens aux décisions locales : l'une des mesures phare de notre chapitre démocratie est la création d'une assemblée citoyenne avec budget participatif, nous développerons également les jurys citoyens sur des thématiques précises comme cela a pu être fait au cours de la mandature précédente avec l'accueil des migrants.

Contrôle de l'action municipale : Une charte de l'élu.e sera rédigée en début de mandat permettant à toute l'équipe de respecter un certain nombre d'engagements sur le mandat. Il y aura également la publication de l'assiduité des conseillers municipaux en séance plénière et en commissions. Une modulation des indemnités des élus municipaux sera faite sur leur participation aux séances plénières et aux commissions.

Transparence de l'action publique : Nos propositions sont les suivantes, Suivi en direct du conseil municipal sur Internet. Décentralisation d'un conseil municipal par an. Diffusion large des conseils municipaux et des travaux des commissions. Meilleure accessibilité de toute la communication institutionnelle. Nous pensons que le lien entre action politique de la ville et les citoyens doit être renforcé.

3. Quelles actions concrètes votre liste souhaite-t-elle mettre en place une fois élue pour garantir un fonctionnement éthique et transparent de votre collectivité ?

Voir la rubrique "élus irréprochables" de notre programme :

- assiduité
- exemplarité
- signature de la charte ANTICOR 69 dès le 1er tour

4. De nombreux élus cumuleront les activités de conseillers à la municipalité et à la métropole, ce cumul des mandats et des rémunérations vous paraît-il compatible avec une vraie implication dans l'une et l'autre des fonctions ?

Il n'y aura qu'un nombre restreint de personnes (3) qui cumuleront des mandats dans notre liste. Ce cumul sera uniquement entre la Métropole et la ville de Villeurbanne et ont vocation

à permettre de créer un lien entre les deux instances qui partagent beaucoup de sujets. Il nous semble essentiel que le Maire de Villeurbanne soit présent à la Métropole.

Nous rappelons également que le cumul de mandats est encadré par la loi et qu'il est légal de siéger à la métropole et au conseil municipal